



CHARTRE DE PARRAINAGE

Le parrainage n'est pas une simple formalité, mais bien un engagement sérieux et de longue durée, que prend le parrain, ou la marraine, tant vis-à-vis des EAN que du nouveau membre. C'est un acte fort qui honore celui ou celle qui parraine. En effet, c'est au travers du parrainage que les EAN perpétuent leur histoire, leurs valeurs, leurs coutumes et règles.

C'est en toute connaissance de cause que j'accepte de parrainer

Monsieur / Madame

que je connais personnellement et dont je me porte garant de l'honorabilité.

Je prends l'engagement, vis-à-vis des EAN et de mon filleul, de l'accompagner tout au long de son processus d'introduction et d'apprentissage au sein de notre société.

A cet effet, je lui donnerai les informations nécessaires quant :

- aux us et coutumes des EAN, à leurs règles
- à l'histoire des EAN
- à leur structure et organes
- aux dates importantes dans la vie de notre société (assemblée générale, cérémonies diverses, etc.)

De plus, si mon filleul pratique ou désire pratiquer le tir sportif, je lui donnerai toutes indications utiles et assurerai le suivi quant :

- à la sécurité des armes,
- aux techniques de tir sportif
- à l'utilisation du stand et de ses installations
- au personnel des EAN
- aux disciplines de tirs et aux armes utilisées
- aux divers tirs importants auxquels il sera encouragé à participer, ainsi qu'aux procédures relatives aux inscriptions à ces derniers

Je suis attentif au fait que la présence d'un parrain aux côtés du candidat sur le pas de tir est obligatoire jusqu'à son admission définitive. Je m'engage à assurer cette présence.

Si j'en suis empêché, ou si je ne possède pas les connaissances requises, je délèguerai partiellement ou totalement mes missions à un autre membre des EAN présentant toutes les qualités requises. Cette procédure ne me décharge en aucun cas de mon obligation de suivi.

Je m'engage à respecter cette charte

Le(s) parrain(s) – La(les) marraine(s)

Nom :

.....

Prénom :

.....

Signature :

.....